

## CR CA du 24/07/2025 avec François BERNARD Délégué de La FDSC01

Présents : Frédéric, Tatiana, Patrick, Elisabeth, Corinne.

### Présentation de la Fédération des centres sociaux de l'Ain

40 structures adhérentes 28 CVS et 12 EVS

Un collègue bénévole et un collègue salarié

1CA 3 salariés

Rôle de la fédération :

Accompagnement des structures (projet, agrément, création)

- Organisation : embauche, RH, financier, juridique statuts,
- Réseau : rencontre entre CVS et EVS échanges de pratiques, réflexions sur des thèmes (ex : culture enjeux écologique, enjeux du vieillissement) formation socle pour élaboration de projets collectifs, proposée tous les deux ans, (laïcité, nouveaux bénévoles).
- Interface entre le réseau et les partenaires : CAF, MSA, collectivités départementales, réseau régional et national

FDSC01 Financée par des conventions sur des projets CAF, par les services de l'état, par des missions et les cotisations des adhérents.

### Echange sur l'association

Toutes les structures ont des moyens financiers et humains différents, par moments des ajustements nécessaires.

Notre particularité : la CAF est notre quasi seul financeur, du coup beaucoup de prestations (sens ?) et appel à projet nécessaires.

=>Projection difficile pas de pérennité, fragilité de notre EVS

Bien informer, communiquer sur ce qui a fait pencher vers un licenciement économique

**1** analyse économique beaucoup de subventions s'arrêtent d'où – 39 000 euros envisagés pour 2026.

L'association possède rarement les 3 mois de fond de roulement nécessaires sur ses comptes. Bien informer qu'à court terme l'association est en danger.

Décisions de le faire en 2025 pour assurer les indemnités et le licenciement comme il se doit.

**2** Le critère de choix de la salariée : l'ancienneté.

Nécessité de communication aussi sur les évolutions claires que cela engendrera

Aux adhérents, aux partenaires

Fond d'aide de la CNAF pour structures fond d'aide d'urgence : des sommes données par CAF en 2024 dont a bénéficié L'Atelier FICA

Au dernier CA, une proposition a été faite mais pas entérinée.

Donc reste à faire

1 Acter la décision de licenciement économique /2 Argumenter / 3 Réaliser / 4 Parler de la suite

Décision à soumettre au vote lors du CA du 31 juillet :

(Tous les administrateurs devront voter soit en présence soit en visio soit en donnant procuration.)

Au vu de la situation économique et de la projection économique sur l'année 2026 connue au 31 juillet 2025 à -39 000 €, après avoir évalué, en vain, toutes les solutions envisageables, le CA de l'association l'atelier FICA décide ce jour de devoir recourir au licenciement pour raison économique de la salariée ayant le moins d'ancienneté au sein de la structure.

Le CA décide de refuser la subvention donnée pour le café des parents.

Le CA prend note de la **démission de Sandrine Perrier** à ses fonctions d'administratrice de l'Atelier Fica à la date au 19 juillet 2025,